

# Rapport sur la capacité d’hébergement 2024

## Sur cette page

Remerciements

Introduction

Principales constatations

Source et utilisation des données

Portée des données

Aperçu national : Capacité des refuges d’urgence au Canada de 2016 à 2024

Nombre de lits dans les refuges d’urgence au Canada, par province et territoire

Capacité des refuges d’urgence par tranche de 10 000 habitants de 2021 à 2024

Capacité des refuges d’urgence par taille de collectivité, 2024

Capacité des refuges d’urgence selon la clientèle desservie au Canada de 2016 à 2024

Capacité des refuges d’urgence selon la clientèle desservie, par province et territoire en 2024

Annexe A : Capacité de logement de transition par province et territoire de 2016 à 2024

Annexe B : Capacité de logement de transition selon la clientèle desservie, par province et territoire en 2024

Annexe C : Capacité des refuges pour victimes de violence familiale par province et territoire de 2016 à 2024

Annexe D : Capacité des refuges pour victimes de violence familiale selon la clientèle desservie, par province et territoire en 2024

Pour en savoir plus

Références

Annexe A : Glossaire

## Remerciements

Nous tenons à remercier les fournisseurs de services et les collectivités d’un peu partout au Canada, Centraide Canada et le réseau de service 2-1-1 pour leur collaboration annuelle et continue à l’élaboration de la Liste nationale des fournisseurs de services. Ce soutien est essentiel pour améliorer notre compréhension de l’itinérance au Canada.

## Introduction

Le Rapport sur la capacité des refuges d’urgence est un compte rendu descriptif annuel des statistiques sur la capacité des refuges d’urgence pour sans-abri au Canada. Ce rapport fournit des renseignements sur le nombre de refuges d’urgence et de lits permanents par province et territoire, la clientèle desservie et les tendances relatives à la capacité des refuges de 2016 à 2024. Ce rapport présente également une comparaison entre le nombre de lits disponibles et la population estimée, ainsi que la répartition des refuges et des lits en fonction de la taille de la collectivité. Les statistiques annuelles sur les logements de transition et les refuges pour victimes de violence familiale figurent aux annexes A à D.

En plus du rapport sur la capacité des refuges, les statistiques sur la capacité des refuges d’urgence, des logements de transition et des refuges pour victimes de violence familiale à l’échelle des subdivisions de recensement sont publiées sur le site Web de Statistique Canada sous forme de tableau personnalisable et sur le site Web du Gouvernement ouvert sous forme d’ensemble de données. Ces statistiques constituent des sources d’information détaillées et accessibles sur la situation des refuges à différentes échelles géographiques, sur une période de référence plus longue (de 2016 à 2024).

## Principales constatations

- En 2024, il y avait 22 379 lits d’urgence permanents dans 587 refuges au Canada, ce qui représente une augmentation de 7,3 % du nombre de lits par rapport à 2023 (20 864). L’augmentation du nombre de lits dépasse les chiffres prépandémiques de 2019, ce qui témoigne du plein rétablissement des effets de la COVID-19 sur la capacité des refuges dans l’ensemble du Canada.
- En 2024, le nombre de lits d’urgence permanents a augmenté dans 7 des 13 provinces et territoires, tandis qu’il a diminué de 15 % ou plus en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Le nombre de lits dans les refuges d’urgence par tranche de 10 000 habitants est passé de 5,2 en 2023 à 5,4 en 2024 au Canada.
- De 2023 à 2024, le nombre de lits dans les refuges d’urgence a augmenté de 16 % pour les lits mixtes et de 30 % pour les lits réservés aux femmes, et a connu une diminution de 1 % pour les lits réservés aux hommes, de 8 % pour les lits réservés aux jeunes et de 6 % pour les lits réservés aux familles.
- La plupart des lits et des refuges se trouvaient dans de grandes collectivités (75,1 % des lits), tandis que les petites et moyennes collectivités en abritaient respectivement 16,8 % et 8,1 %. Les petites et moyennes collectivités (rurales) disposent généralement d’un grand nombre de petits refuges, tandis que les grandes collectivités disposent généralement de refuges ayant une plus grande capacité d’accueil.
- Le nombre total de lits dans des logements de transition a diminué de 1 % par rapport à 2023, et le nombre de lits dans les refuges pour victimes de violence familiale a augmenté de 4 %.

## Source et utilisation des données

Les statistiques sur la capacité des refuges sont tirées de la Liste nationale annuelle des fournisseurs de services, un ensemble de données complet sur les services de refuge permanents pour les sans-abri au Canada. La liste comprend des renseignements sur la capacité en lits, l'emplacement et la clientèle desservie par ces refuges. La liste des services d'urgence et de transition pour 2024<sup>1</sup>, y compris les noms et adresses des programmes, est disponible sur le site web du Gouvernement ouvert.

La Liste nationale des fournisseurs de services, qui est régulièrement mise à jour par la Direction des politiques en matière d'itinérance et du logement avec services de soutien de Logement, Infrastructure et Collectivités Canada (LICC), est essentielle pour comprendre et combattre l'itinérance. Les mises à jour annuelles sont le fruit d'une collaboration fondée sur les données transmises par les fournisseurs de services, les collectivités et divers partenaires. Ces renseignements à volets multiples sont recueillis au moyen d'une combinaison de méthodes de recherche primaire et secondaire, ainsi qu'au moyen d'initiatives de partage de données menées en collaboration avec les administrations qui utilisent le Système d'information sur les personnes et les familles sans-abri (SISA) ou des systèmes administratifs comparables pour le suivi des données sur l'itinérance. Les données de la Liste nationale des fournisseurs de services sont utilisées non seulement pour faire état des changements relatifs à la capacité nationale, mais aussi pour estimer l'utilisation des refuges<sup>2</sup> et l'itinérance chronique<sup>3</sup>. Les données complètes sur la capacité des refuges de la Liste nationale des fournisseurs de services sont disponibles à partir de 2016.

## Portée des données

Les données sur la capacité des refuges d'urgence en 2024 reflètent la capacité en date du mois de décembre 2024. Elles comprennent les refuges qui répondent aux critères suivants :

- Sont ouverts à l'année et offrent des lits d'urgence sans frais pour le client.
- Sont ouverts à la fin de l'année (31 décembre 2024).

Les logements de transition et les refuges pour victimes de violence familiale dont il est question dans le présent rapport doivent également être opérationnels toute l'année et ouverts en date du 31 décembre 2024. Ils sont généralement offerts sans frais pour les clients, mais sont tout de même inclus si le coût n'est pas lié à un contrat de location.

Le rapport comprend également des statistiques de 2016 à 2024 permettant d'examiner les tendances au fil du temps dans le réseau des refuges.

Certains services de refuge ne sont pas inclus dans l'analyse, car ils ne sont peut-être pas opérationnels toute l'année, les données sont peut-être incomplètes ou ils ne ciblent pas directement la population itinérante. En voici quelques-uns :

- Refuges d'urgence temporaires, dont les refuges d'urgence en cas d'intempéries et les chambres d'hôtel ou bons d'échange fournis en tant que refuges
- Logements avec services de soutien
- Refuges pour immigrants et réfugiés
- Services correctionnels

### Classification des refuges par LICC

Les refuges qui fournissent des services pour un même organisme-cadre, mais à différentes populations cibles ou aux deux sexes, même s'ils sont situés à la même adresse, sont répertoriés comme des refuges distincts. En outre, les refuges qui offrent des services différents en un même endroit, comme les services d'urgence et les lits de transition, sont répertoriés comme des services distincts dans la Liste nationale des fournisseurs de services en raison de la nature du service.

### Limites des données

Les nouvelles données concernent les nouveaux services, mais aussi les services déjà offerts qui viennent d'être inscrits sur la Liste nationale des fournisseurs de services. Au moment de mettre à jour les renseignements sur la capacité des refuges d'urgence, des logements de transition et des refuges pour victimes de violence familiale, LICC ne prend en compte les services que s'ils font partie du secteur des services aux itinérants et s'ils s'inscrivent dans la portée décrite ci-dessus. Les changements dans le nombre de refuges et de lits sont le résultat de diverses modifications apportées au réseau des refuges au fil d'une année, comme l'ouverture et la fermeture de refuges, les mises à jour ou les changements liés au type de services offerts par les refuges, et la séparation ou le regroupement de l'information sur la capacité en fonction du degré de détail que le fournisseur de services est en mesure de fournir.

## Aperçu national : Capacité des refuges d'urgence au Canada de 2016 à 2024

En 2024, on trouvait 22 379 lits dans 587 refuges d'urgence permanents situés un peu partout au Canada. Cela représente une augmentation de 7,3 % par rapport aux 20 864 lits d'urgence disponibles en 2023, et une augmentation de 4,6 % du nombre de refuges.

---

<sup>1</sup> [Liste nationale des fournisseurs de services/National Service Provider List – 2024 Portail du gouvernement ouvert \(canada.ca\)](#)

<sup>2</sup> [Infrastructure Canada – Aperçu des données sur l'itinérance : Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2023](#). L'Étude nationale sur les refuges est une analyse nationale qui utilise des données sur les refuges d'urgence pour estimer le nombre de personnes ayant recours aux refuges pour sans-abri chaque année et pour décrire leurs caractéristiques démographiques.

<sup>3</sup> [Infrastructure Canada – Instantané des données sur l'itinérance : Analyse de l'itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges au Canada de 2017 à 2021](#). L'indicateur national de l'itinérance chronique est calculé à partir des données provenant des collectivités dont le système de refuges d'urgence permanents a été entièrement couvert pendant trois années consécutives, et des estimations annuelles de l'utilisation des refuges à l'échelle nationale tirées de l'Étude nationale sur les refuges.

La capacité d'hébergement nationale dans les refuges d'urgence permanents est demeurée stable de 2016 à février 2020 (figure 1). Les changements apportés à la capacité d'hébergement de 2020 à 2022 découlent en grande partie des répercussions de la pandémie de COVID-19, où la capacité totale a diminué pour s'établir à 11 214 en août 2020. En décembre 2021, la capacité totale ne s'était pas encore totalement rétablie par rapport aux chiffres d'avant la pandémie.

Le nombre de lits d'urgence a augmenté de 21,6 % (+3 282) de décembre 2021 à décembre 2022, et de 13,0 % (+2 397) de décembre 2022 à décembre 2023. L'augmentation de 7,3 % (+1 515) du nombre de lits entre 2023 et 2024 représente une tendance à la baisse des augmentations d'une année à l'autre, ce qui suggère une certaine stabilisation. Néanmoins, le nombre total de lits et de refuges consigné à la fin de 2024 montre une augmentation de la demande de places en refuge qui n'avait pas été observée avant la COVID-19.

Figure 1. Nombre de lits et de refuges d'urgence au Canada de 2016 à 2024

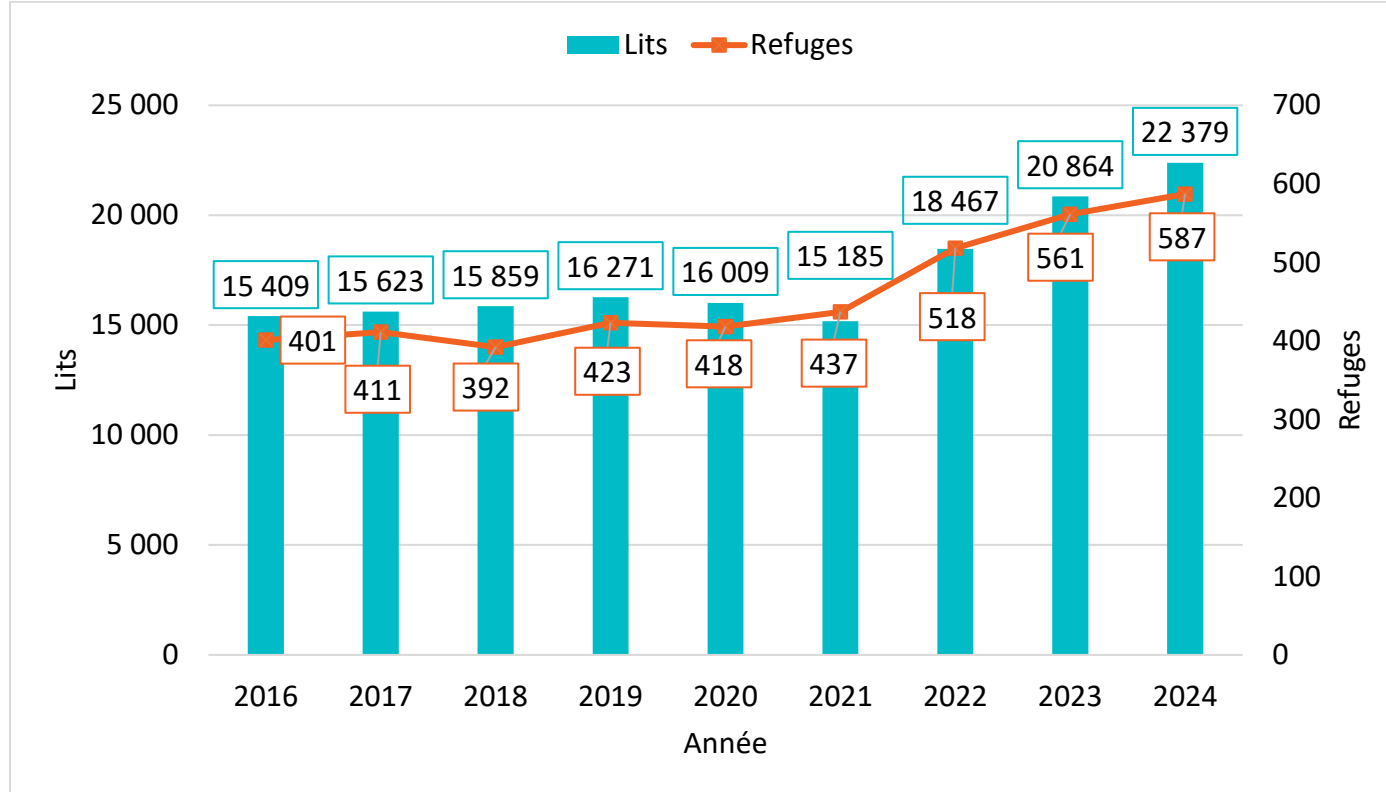


Figure 1 – Texte

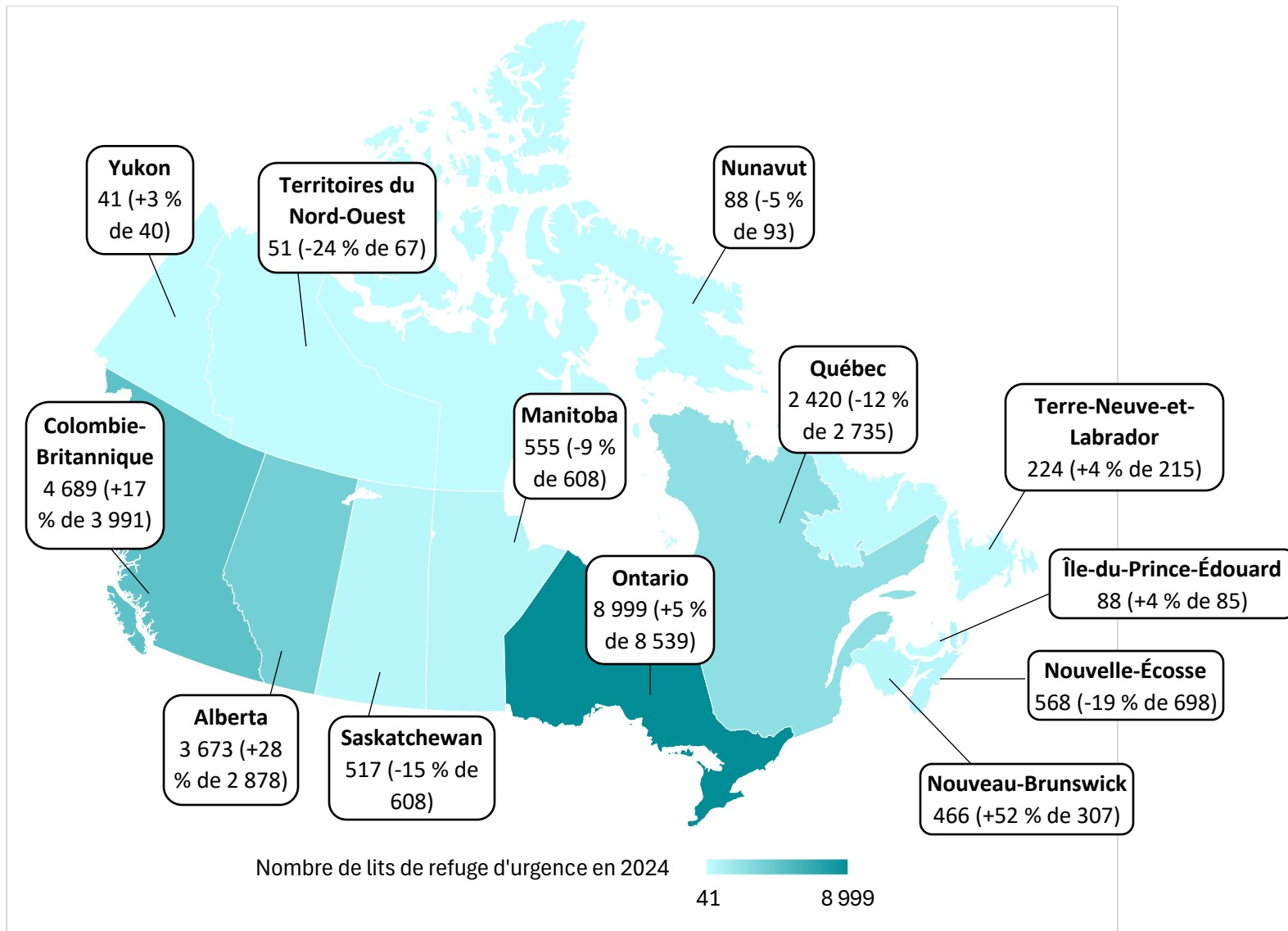
Année	Nombre de lits permanents	Nombre de refuges d'urgence
2016	15 409	401
2017	15 623	411
2018	15 859	392
2019	16 271	423
2020	16 009	418
2021	15 185	437
2022	18 467	518
2023	20 864	561
2024	22 379	587

## Nombre de lits dans les refuges d'urgence au Canada, par province et territoire

Des augmentations notables du nombre de lits d'urgence ont été observées en Alberta (795 lits, +28 %), au Nouveau-Brunswick (159 lits, +52 %), en Ontario (460 lits, +5 %) et en Colombie-Britannique (698 lits, +17 %). En Alberta, le nombre de lits d'urgence offerts à Edmonton a augmenté de 137 % (680 lits), et 91 lits ont été ajoutés à Lethbridge. Les augmentations observées à Edmonton sont liées à l'ajout de lits dans les services d'aide aux familles et d'aide aux hommes adultes.

En Colombie-Britannique, des augmentations notables ont été observées dans le nombre de lits disponibles à Abbotsford (+71), Chilliwack (+74), Cranbrook (+53), Port Alberni (+43), Surrey (+83) et Vancouver (+167). Le nombre de lits offerts à Saint John, au Nouveau-Brunswick, est passé de 46 à 207 en 2023. En Ontario, le nombre de lits a augmenté à Burlington (+67), Kitchener (+114) et Sarnia (+68), mais a diminué à Mississauga (-184) et à Ottawa (-218). Montréal (Québec) a enregistré une diminution notable de 338 lits d'urgence par rapport à 2023.

Figure 2 : Nombre de lits dans les refuges d'urgence par province et territoire en 2024 et pourcentages de variation par rapport à 2023



Province ou territoire	Lits en 2023	Lits en 2024	Pourcentage de variation
Terre-Neuve-et-Labrador	215	224	4 %
Île-du-Prince-Édouard	85	88	4 %
Nouvelle-Écosse	698	568	-19 %
Nouveau-Brunswick	307	466	52 %
Québec	2 735	2 420	-12 %
Ontario	8 539	8 999	5 %
Manitoba	608	555	-9 %
Saskatchewan	608	517	-15 %
Alberta	2 878	3 673	28 %
Colombie-Britannique	3 991	4 689	17 %
Yukon	40	41	3 %
Territoires du Nord-Ouest	67	51	-24 %
Nunavut	93	88	-5 %

Tableau 1 : Nombre de lits d'urgence par province et territoire, et pourcentage de variation par rapport à l'année précédente de 2016 à 2024

Province ou territoire	2016	2017 (% de variation par rapport à 2016)	2018 (% de variation par rapport à 2017)	2019 (% de variation par rapport à 2018)	2020 (% de variation par rapport à 2019)	2021 (% de variation par rapport à 2020)	2022 (% de variation par rapport à 2021)	2023 (% de variation par rapport à 2022)	2024 (% de variation par rapport à 2023)
Terre-Neuve-et-Labrador	53	61 (+15 %)	67 (+10 %)	146 (+118 %)	125 (-14 %)	118 (-6 %)	158 (+34 %)	215 (+36 %)	224 (+4 %)
Île-du-Prince-Édouard	7	7 (0 %)	7 (0 %)	7 (0 %)	18 (+157 %)	26 (+44 %)	24 (-8 %)	85 (+254 %)	88 (+4 %)
Nouvelle-Écosse	208	217 (+4 %)	220 (+1 %)	225 (+2 %)	243 (+8 %)	230 (-5 %)	295 (+28 %)	698 (+137 %)	568 (-19 %)
Nouveau-Brunswick	150	148 (-1 %)	157 (+6 %)	180 (+15 %)	253 (+41 %)	323 (+28 %)	254 (-21 %)	307 (+21 %)	466 (+52 %)
Québec	1 948	1 934 (-1 %)	1 757 (-9 %)	1 901 (+8 %)	1 658 (-13 %)	2 009 (+21 %)	2 608 (+30 %)	2 735 (+5 %)	2 420 (-12 %)
Ontario	6 622	6 764 (+2 %)	6 898 (+2 %)	7 175 (+4 %)	7 351 (+2 %)	6 793 (-8 %)	7 767 (+14 %)	8 539 (+10 %)	8 999 (+5 %)
Manitoba	661	661 (0 %)	650 (-2 %)	403 (-38 %)	436 (+8 %)	484 (+11 %)	608 (+26 %)	608 (0 %)	555 (-9 %)
Saskatchewan	439	443 (+1 %)	476 (+7 %)	483 (+1 %)	407 (-16 %)	329 (-19 %)	501 (+52 %)	608 (+21 %)	517 (-15 %)
Alberta	3 182	3 182 (0 %)	3 304 (+4 %)	3 258 (-1 %)	2 784 (-15 %)	2 254 (-19 %)	2 758 (+22 %)	2 878 (+4 %)	3 673 (+28 %)

<b>Colombie-Britannique</b>	2 019	2 069 (+2 %)	2 170 (+5 %)	2 336 (+8 %)	2 534 (+8 %)	2 456 (-3 %)	3 296 (+34 %)	3 991 (+21 %)	4 689 (+17 %)
<b>Yukon</b>	27	27 (0 %)	27 (0 %)	39 (+44 %)	59 (+51 %)	39 (-34 %)	40 (+3 %)	40 (0 %)	41 (+3 %)
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	100	76 (-24 %)	82 (+8 %)	82 (0 %)	88 (+7 %)	65 (-26 %)	65 (0 %)	67 (+3 %)	51 (-24 %)
<b>Nunavut</b>	34	34 (0 %)	44 (+29 %)	36 (-18 %)	53 (+47 %)	59 (+11 %)	93 (+58 %)	93 (0 %)	88 (-5 %)
<b>Canada</b>	<b>15 409</b>	<b>15 623 (+1 %)</b>	<b>15 859 (+2 %)</b>	<b>16 271 (+3 %)</b>	<b>16 009 (-2 %)</b>	<b>15 185 (-5 %)</b>	<b>18 467 (+22 %)</b>	<b>20 864 (+13 %)</b>	<b>22 379 (+7 %)</b>

Tableau 2 : Nombre de refuges d'urgence par province et territoire, et pourcentage de variation par rapport à l'année précédente de 2016 à 2024

Province ou territoire	2016	2017 (% de variation par rapport à 2016)	2018 (% de variation par rapport à 2017)	2019 (% de variation par rapport à 2018)	2020 (% de variation par rapport à 2019)	2021 (% de variation par rapport à 2020)	2022 (% de variation par rapport à 2021)	2023 (% de variation par rapport à 2022)	2024 (% de variation par rapport à 2023)
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	5	6 (+20 %)	7 (+17 %)	14 (+100 %)	14 (0 %)	14 (0 %)	17 (+21 %)	17 (0 %)	17 (0 %)
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	1	1 (0 %)	1 (0 %)	1 (0 %)	2 (+100 %)	3 (+50 %)	3 (0 %)	6 (+100 %)	6 (0 %)
<b>Nouvelle-Écosse</b>	8	9 (+13 %)	9 (0 %)	11 (+22 %)	11 (0 %)	11 (0 %)	14 (+27 %)	15 (+7 %)	15 (0 %)
<b>Nouveau-Brunswick</b>	9	9 (0 %)	9 (0 %)	8 (-11 %)	8 (0 %)	9 (13 %)	11 (+22 %)	12 (+9 %)	14 (+17 %)
<b>Québec</b>	74	75 (+1 %)	65 (-13 %)	76 (+17 %)	74 (-3 %)	92 (24 %)	112 (+22 %)	119 (+6 %)	116 (-3 %)
<b>Ontario</b>	147	149 (+1 %)	149 (0 %)	159 (+7 %)	160 (+1 %)	157 (-2 %)	173 (+10 %)	174 (+1 %)	189 (+9 %)
<b>Manitoba</b>	15	15 (0 %)	13 (-13 %)	12 (-8 %)	16 (+33 %)	19 (+19 %)	15 (-21 %)	15 (0 %)	14 (-7 %)
<b>Saskatchewan</b>	21	21 (0 %)	18 (-14 %)	17 (-6 %)	15 (-12 %)	16 (+7 %)	25 (+56 %)	29 (+16 %)	18 (-38 %)
<b>Alberta</b>	36	36 (0 %)	35 (-3 %)	38 (+9 %)	30 (-21 %)	26 (-13 %)	33 (+27 %)	34 (+3 %)	40 (+18 %)
<b>Colombie-Britannique</b>	76	77 (+1 %)	78 (+1 %)	79 (+1 %)	79 (0 %)	81 (+3 %)	103 (+27 %)	128 (+24 %)	146 (+14 %)
<b>Yukon</b>	3	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	4	3 (-25 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)
<b>Nunavut</b>	2	2 (0 %)	2 (0 %)	2 (0 %)	3 (+50 %)	3 (0 %)	6 (+100 %)	6 (0 %)	6 (0 %)
<b>Canada</b>	<b>401</b>	<b>411 (+2 %)</b>	<b>392 (-5 %)</b>	<b>423 (+8 %)</b>	<b>418 (-1 %)</b>	<b>437 (+5 %)</b>	<b>518 (+19 %)</b>	<b>561 (8 %)</b>	<b>587 (+5 %)</b>

## Capacité des refuges d'urgence par tranche de 10 000 habitants de 2022 à 2024

Les taux de capacité en lits par habitant servent d'indicateur de la disponibilité des refuges, mais aussi de la demande relative. Ce taux peut varier d'une année à l'autre en fonction des fluctuations de la population totale et du nombre de lits. La figure 3 présente le nombre de lits des refuges d'urgence par tranche de 10 000 habitants (mesuré à l'aide des estimations de la population au T4 d'une année donnée) par province et territoire.

Le nombre de lits dans les refuges d'urgence par tranche de 10 000 habitants était de 5,4 au Canada à la fin de 2024, ce qui représente une augmentation de 3,8 % par rapport à 2023. Les estimations trimestrielles indiquent une augmentation de 2,4 % de la population totale entre le quatrième trimestre de 2023 et le quatrième trimestre de 2024 dans l'ensemble du Canada. Conjuguée à une augmentation de 7 % du nombre total de lits, cette évolution signifie une tendance à la hausse de la demande à l'échelle nationale chaque année.

Malgré une augmentation globale des taux par habitant, les taux provinciaux et territoriaux mettent en évidence les différences entre le nombre de lits disponibles et la population. Sept provinces et territoires ont vu leur taux par habitant diminuer. Les provinces densément peuplées comme l'Ontario affichent des taux par habitant semblables à ceux de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, même si elles comptent plus de 12 fois plus d'habitants que ces provinces. Cela indique que des efforts importants ont été déployés dans les régions où la population est nombreuse pour créer des places dans les refuges. Une comparaison semblable peut être établie entre la Colombie-Britannique et le Yukon.

Figure 3 : Nombres de lits dans les refuges d'urgence par tranche de 10 000 habitants, par province et territoire, de 2022 à 2024

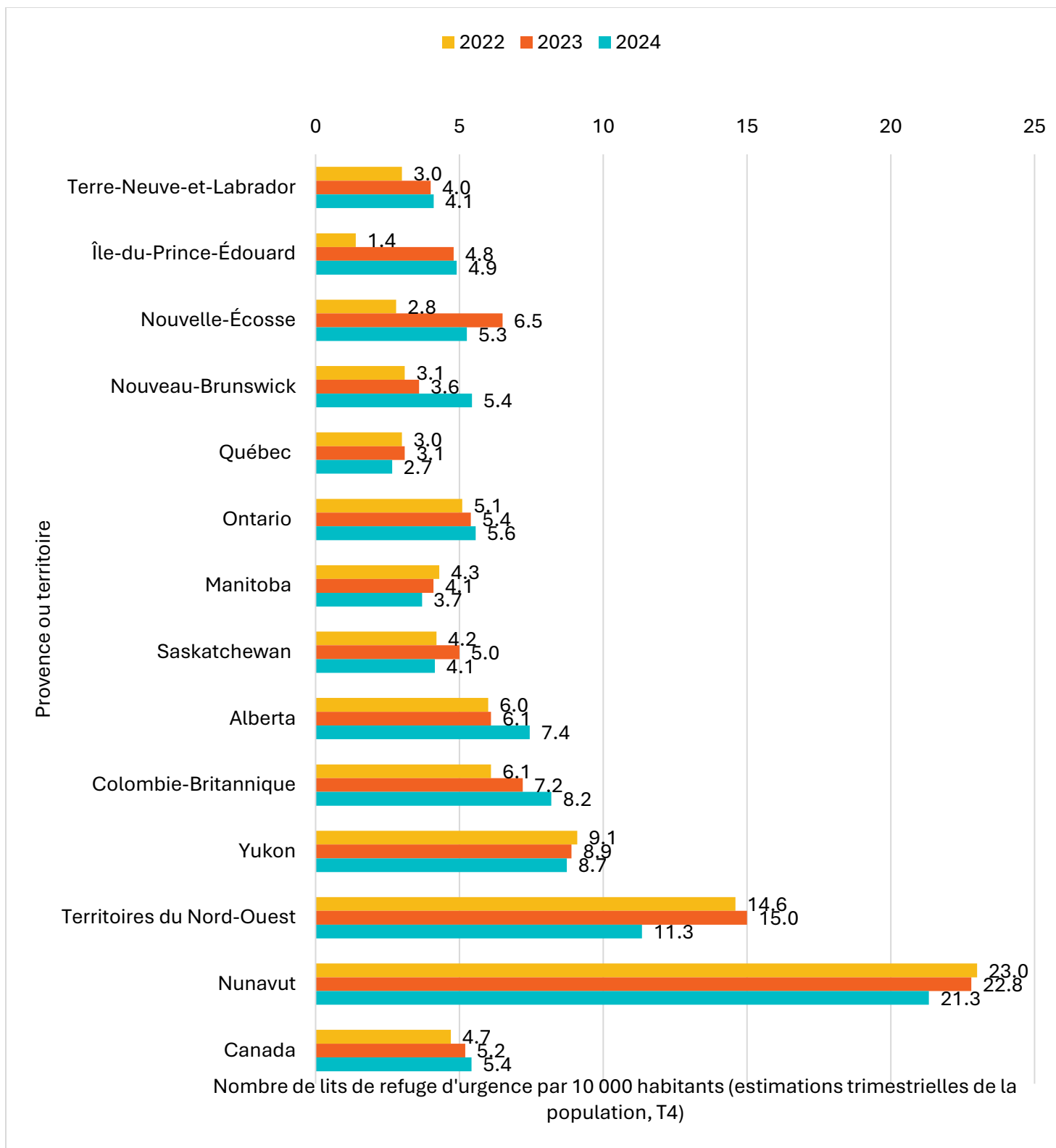


Figure 3 : Texte

Province ou territoire	2022 (estimations démographiques au T4 de 2022)	2023 (estimations démographiques au T4 de 2023)	2024 (estimations démographiques au T4 de 2024)
Terre-Neuve-et-Labrador	3,0	4,0	4,1
Île-du-Prince-Édouard	1,4	4,8	4,9
Nouvelle-Écosse	2,8	6,5	5,3
Nouveau-Brunswick	3,1	3,6	5,4
Québec	3,0	3,1	2,7
Ontario	5,1	5,4	5,6
Manitoba	4,3	4,1	3,7
Saskatchewan	4,2	5,0	4,1
Alberta	6,0	6,1	7,4
Colombie-Britannique	6,1	7,2	8,2
Yukon	9,1	8,9	8,7
Territoires du Nord-Ouest	14,6	15,0	11,3
Nunavut	23,0	22,8	21,3
<b>Canada</b>	<b>4,7</b>	<b>5,2</b>	<b>5,4</b>

## Répartition des lits et refuges d'urgence par taille de collectivité en 2024

Parmi toutes les collectivités qui disposent d'au moins un refuge d'urgence permanent, 23 % étaient de grande taille (100 000 habitants et plus), 29 % étaient de taille moyenne (30 000 à 99 000 habitants) et 48 % étaient de petite taille (1 000 à 29 000 habitants). Sur l'ensemble des lits offerts dans les refuges d'urgence au Canada, 75,5 % se trouvaient dans de grandes collectivités, 16,8 % dans des collectivités moyennes et 8,15 % dans de petites collectivités. La comparaison entre la répartition des lits entre chaque type de collectivité et la répartition des refuges indique que les grands centres urbains ont tendance à disposer d'installations plus grandes et plus nombreuses.

Figure 4 : Répartition des refuges d'urgence et des lits permanents selon la taille de la collectivité en 2024

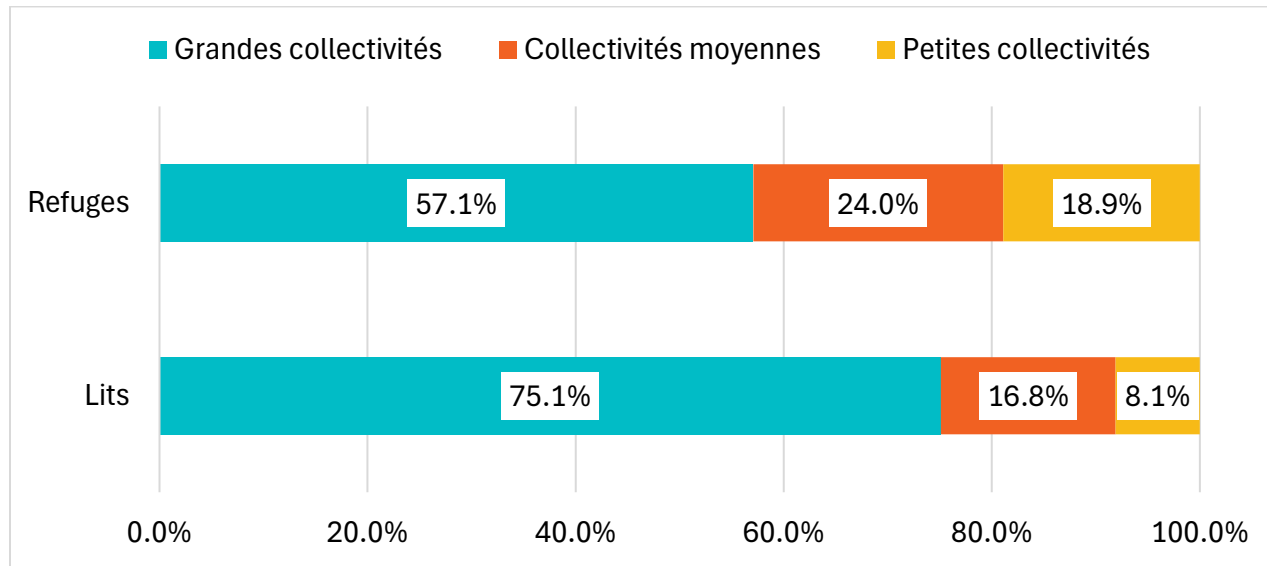


Figure 4 – Texte :

Répartition des lits et refuges d'urgence par taille de collectivité en 2023	Pourcentage de tous les lits	Pourcentage de tous les refuges
Grandes collectivités	75,1 %	57,1 %
Collectivités moyennes	16,8 %	24,0 %
Petites collectivités	8,1 %	18,9 %

Les collectivités de taille moyenne ont enregistré la plus forte augmentation en pourcentage du nombre de lits par rapport aux autres collectivités en 2023, et le plus grand nombre de lits ajoutés (701) par rapport à 2023. La répartition des lits entre les types de collectivités est demeurée stable entre 2023 et 2024 (compte tenu d'une augmentation globale), ce qui témoigne d'une hausse généralisée de la demande en lits, peu importe la taille de la collectivité.

Figure 5 : Nombres de lits dans les refuges d'urgence par taille de collectivité, et augmentation de 2023 à 2024

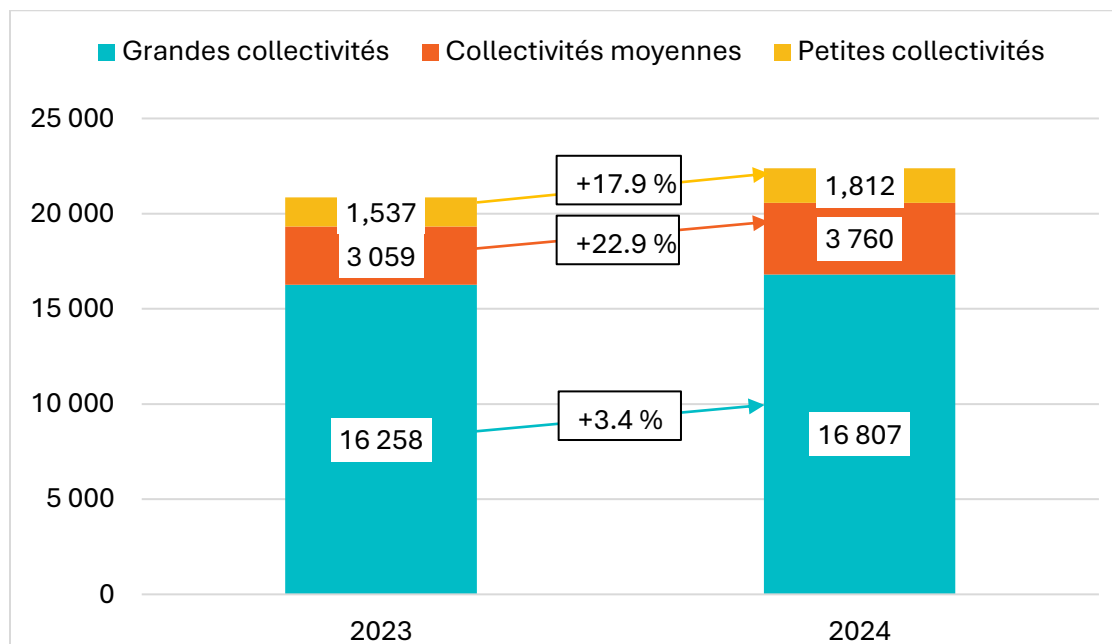


Figure 5 – Texte

Nombre de lits par taille de collectivité	2023	2024	Pourcentage de variation
Grandes collectivités	16 258	16 807	3,4 %
Collectivités moyennes	3 059	3 760	22,9 %
Petites collectivités	1 537	1 812	17,9 %

## Capacité des refuges d'urgence selon la clientèle desservie au Canada de 2016 à 2024

Au Canada, les lits d'urgence sont classés par catégories en fonction de la clientèle qu'ils accueillent. Il peut s'agir d'adultes (tous sexes confondus), d'hommes adultes uniquement, de femmes adultes uniquement, de familles ou de jeunes.

- En 2024, les lits destinés à une clientèle mixte représentaient 47 % de tous les lits, ce qui constitue une augmentation de 43 % par rapport à 2023. Le nombre de lits destinés à une clientèle mixte a augmenté de 16 % (1 458 lits), ce qui confirme la tendance voulant qu'il s'agisse du type de clientèle pour lequel l'augmentation du nombre de lits est la plus marquée chaque année.
- Les lits réservés aux hommes adultes représentaient 23 %, et ceux réservés aux femmes adultes correspondaient à 9 % de tous les lits d'urgence. Alors que le nombre total de lits destinés aux hommes adultes a légèrement diminué (-1 %) par rapport à 2023, celui des lits pour femmes adultes a augmenté de 30 % (468 lits).

- Les lits destinés aux jeunes clients représentaient 7 % de l'ensemble des lits offerts en 2024, ce qui confirme la tendance à la stabilité de la demande de lits pour ce groupe de clientèle par rapport aux autres, d'une année à l'autre. Le nombre de lits réservés aux familles a diminué de 6 % par rapport à 2023, demeurant à des niveaux stables depuis 2022.

Figure 6 : Nombre de lits dans les refuges d'urgence au Canada par clientèle desservie, de 2016 à 2024

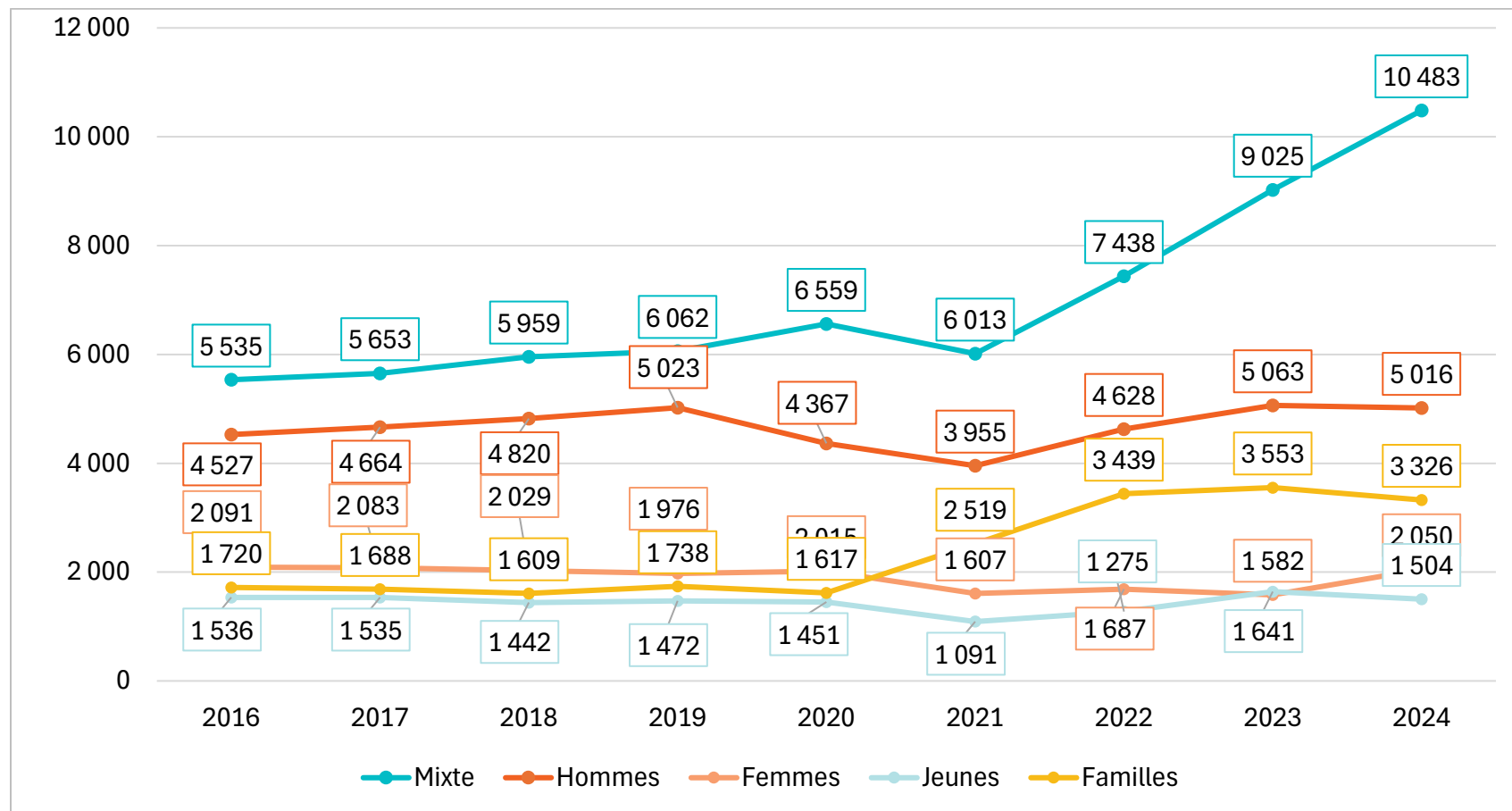


Figure 6 – Texte

Clientèle desservie	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Mixte	5 535	5 653	5 959	6 062	6 559	6 013	7 438	9 025	10 483
Hommes	4 527	4 664	4 820	5 023	4 367	3 955	4 628	5 063	5 016
Femmes	2 091	2 083	2 029	1 976	2 015	1 607	1 687	1 582	2 050
Jeunes	1 536	1 535	1 442	1 472	1 451	1 091	1 275	1 641	1 504
Familles	1 720	1 688	1 609	1 738	1 617	2 519	3 439	3 553	3 326

En 2024, on a également dénombré au Canada 1 911 lits répartis au sein de 35 établissements qui étaient considérés comme des refuges pour immigrants et réfugiés, lesquels constituent une catégorie distincte des refuges d'urgence, des logements de transition et des refuges pour victimes de violence familiale. La nature de ces services varie, allant de refuges temporaires à court terme aux logements de transition accueillant des familles pour des périodes prolongées. Les clientèles ciblées par ces services comprenaient la clientèle mixte, les familles et les femmes adultes.

## Capacité des refuges d'urgence selon la clientèle desservie, par province et territoire en 2024

Le nombre total de lits et de refuges au Canada selon la clientèle desservie est fourni pour chaque province et territoire. La province de la Nouvelle-Écosse a enregistré une diminution de 19 % du nombre de lits destinés à une clientèle mixte, tandis que le Nouveau-Brunswick a ajouté 192 lits destinés aux familles. Le Québec a connu une diminution dans toutes les catégories de clientèle desservie, à l'exception des lits réservés aux familles, la baisse la plus importante ayant été enregistrée dans les lits destinés à une clientèle mixte (166 lits).

En Ontario, c'est dans la catégorie des lits mixtes que le nombre de lits a connu la plus grande augmentation, avec 1 133 lits supplémentaires. Le Manitoba ne disposait d'aucun lit réservé aux hommes ou aux femmes adultes, mais a augmenté de 47 le nombre total de lits mixtes. La Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont toutes connu une augmentation du nombre de lits mixtes. La Colombie-Britannique a notamment connu une augmentation de 200 lits réservés aux femmes par rapport à 2023, le nombre total de lits destinés aux hommes adultes a augmenté de 190 en Alberta, et le Nunavut a ajouté 17 lits destinés à une clientèle mixte.

Les changements d'une année à l'autre par province et territoire reflètent l'ajout ou la fermeture de certains services, mais aussi la recatégorisation des services en fonction de la manière dont ils désignent leur clientèle.

Tableau 3 : Lits d'urgence par clientèle desservie, par province et territoire en 2024

Province ou territoire	Lits pour familles	Lits mixtes	Lits pour hommes	Lits pour femmes	Lits pour jeunes	Total des lits
Terre-Neuve-et-Labrador	0	195	0	0	29	224
Île-du-Prince-Édouard	0	60	14	14	0	88
Nouvelle-Écosse	0	453	70	17	28	568

Nouveau-Brunswick	198	147	71	45	5	466
Québec	314	866	706	247	287	2 420
Ontario	1 579	3 071	2 589	988	772	8 999
Manitoba	60	467	0	0	28	555
Saskatchewan	59	199	145	82	32	517
Alberta	904	1 815	625	248	81	3 673
Colombie-Britannique	200	3 168	708	397	216	4 689
Yukon	0	25	5	0	11	41
Territoires du Nord-Ouest	0	0	31	12	8	51
Nunavut	12	17	52	0	7	88
<b>Total</b>	<b>3 326</b>	<b>10 483</b>	<b>5 016</b>	<b>2 050</b>	<b>1 504</b>	<b>22 379</b>

Tableau 4 : Refuges d'urgence par clientèle desservie, par province et territoire en 2024

Province ou territoire	Refuges pour familles	Refuges mixtes	Refuges pour hommes	Refuges pour femmes	Refuges pour jeunes	Total des refuges
Terre-Neuve-et-Labrador	0	13	0	0	4	17
Île-du-Prince-Édouard	0	2	2	2	0	6
Nouvelle-Écosse	0	10	2	1	2	15
Nouveau-Brunswick	5	3	2	3	1	14
Québec	21	42	14	12	27	116
Ontario	24	62	44	26	33	189
Manitoba	1	10	0	0	3	14
Saskatchewan	3	4	4	3	4	18
Alberta	13	10	4	5	8	40
Colombie-Britannique	9	87	15	14	21	146
Yukon	0	1	1	0	1	3
Territoires du Nord-Ouest	0		1	1	1	3
Nunavut	1	1	3	0	1	6
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>245</b>	<b>92</b>	<b>67</b>	<b>106</b>	<b>587</b>

## Annexe A : Capacité de logement de transition par province et territoire de 2016 à 2024

Entre 2023 et 2024, le nombre de lits offerts en maisons de transition a légèrement diminué de 1 % dans l'ensemble du Canada, et le nombre d'établissements a baissé de 5 %. Les diminutions les plus importantes du nombre de lits ont été observées au Québec (345 lits) et en Alberta (225 lits). L'Ontario et le Manitoba ont connu d'importantes augmentations, avec respectivement 365 et 196 lits supplémentaires.

Dans les logements de transition, le nombre total de lits varie surtout en raison de l'ouverture et de la fermeture de services, et non pas en raison de l'ajout d'un petit nombre de lits dans les établissements au fil de l'année; souvent, les logements de transition sont offerts dans des résidences disposant d'un nombre fixe de chambres, plutôt que dans des établissements où l'espace permet d'ajouter des lits en fonction de la demande.

Tableau 5 : Lits dans les logements de transition, par province et territoire, et pourcentage de variation par rapport à l'année précédente, de 2016 à 2024

Province ou territoire	2016	2017 (% de variation par rapport à 2016)	2018 (% de variation par rapport à 2017)	2019 (% de variation par rapport à 2018)	2020 (% de variation par rapport à 2019)	2021 (% de variation par rapport à 2020)	2022 (% de variation par rapport à 2021)	2023 (% de variation par rapport à 2022)	2024 (% de variation par rapport à 2023)
Terre-Neuve-et-Labrador	113	113 (0 %)	102 (-10 %)	102 (0 %)	32 (-69 %)	32 (0 %)	72 (+125 %)	58 (-19 %)	43 (-26 %)
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	9	4 (-56 %)	48 (+1100 %)	51 (+6 %)
Nouvelle-Écosse	76	66 (-13 %)	119 (+80 %)	128 (+8 %)	125 (-2 %)	148 (+18 %)	286 (+93 %)	212 (-26 %)	197 (-7 %)
Nouveau-Brunswick	20	24 (+20 %)	14 (-42 %)	37 (+164 %)	48 (+30 %)	66 (+38 %)	128 (+94 %)	99 (-23 %)	97 (-2 %)
Québec	1 783	1 783 (0 %)	2 522 (+41 %)	2 428 (-4 %)	2 358 (-3 %)	2 796 (+19 %)	3 841 (+37 %)	3 521 (-8 %)	3 176 (-10 %)
Ontario	2 098	2 189 (+4 %)	2 188 (0 %)	2 134 (-2 %)	2 128 (0 %)	2 764 (+30 %)	3 642 (+32 %)	3 216 (-12 %)	3 581 (+11 %)

<b>Manitoba</b>	286	286 (0 %)	229 (-20 %)	349 (+52 %)	441 (+26 %)	297 (-33 %)	504 (+70 %)	504 (0 %)	700 (+39 %)
<b>Saskatchewan</b>	396	392 (-1 %)	328 (-16 %)	309 (-6 %)	235 (-24 %)	244 (+4 %)	789 (+223 %)	544 (-31 %)	430 (-21 %)
<b>Alberta</b>	1 213	1 203 (-1 %)	1 177 (-2 %)	1 135 (-4 %)	1 108 (-2 %)	711 (-36 %)	887 (+25 %)	1 484 (-100 %)	1 259 (-15 %)
<b>Colombie-Britannique</b>	804	854 (+6 %)	901 (6 %)	972 (+8 %)	1 179 (+21 %)	1 017 (-14 %)	1 695	1 635 (-4 %)	1 622 (-1 %)
<b>Yukon</b>	0	0	2	2 (0 %)	4 (+100 %)	0	1	6 (+500 %)	81 (+1 250 %)
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	37	76 (+105 %)	63 (-17 %)	98 (56 %)	97 (-1 %)	66 (-32 %)	60 (-9 %)	56 (-7 %)	36 (-36 %)
<b>Nunavut</b>	0	0	0	0	0	0	26	26 (0 %)	30 (+15 %)
<b>Canada</b>	<b>6 816</b>	<b>6 986 (+2 %)</b>	<b>7 645 (+9 %)</b>	<b>7 694 (+1 %)</b>	<b>7 773 (+1 %)</b>	<b>8 150 (+5 %)</b>	<b>11 935 (+46 %)</b>	<b>11 409 (-4 %)</b>	<b>11 303 (-1 %)</b>

Tableau 6 : Établissements de logements de transition par province et territoire, et pourcentage de variation par rapport aux années précédentes de 2016 à 2024

Province ou territoire	2016	2017 (% de variation par rapport à 2016)	2018 (% de variation par rapport à 2017)	2019 (% de variation par rapport à 2018)	2020 (% de variation par rapport à 2019)	2021 (% de variation par rapport à 2020)	2022 (% de variation par rapport à 2021)	2023 (% de variation par rapport à 2022)	2024 (% de variation par rapport à 2023)
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	7	7 (0 %)	4 (-43 %)	4 (0 %)	4 (0 %)	4 (0 %)	8 (+100 %)	6 (-25 %)	6 (0 %)
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0	0	0	0	0	1	1 (0 %)	4 (+300 %)	4 (0 %)
<b>Nouvelle-Écosse</b>	6	6 (0 %)	8 (+33 %)	10 (+25 %)	10 (0 %)	12 (+20 %)	22 (+83 %)	15 (-32 %)	15 (0 %)
<b>Nouveau-Brunswick</b>	2	3 (+50 %)	2 (-33 %)	4 (+100 %)	7 (+75 %)	13 (+86 %)	14 (+8 %)	13 (-7 %)	10 (-23 %)
<b>Québec</b>	95	95 (0 %)	114 (+20 %)	114 (0 %)	116 (+2 %)	153 (+32 %)	198 (+29 %)	180 (-9 %)	177 (-2 %)
<b>Ontario</b>	79	75 (-5 %)	104 (+39 %)	106 (+2 %)	116 (+9 %)	149 (+28 %)	171 (+15 %)	144 (-16 %)	141 (-2 %)
<b>Manitoba</b>	14	14 (0 %)	10 (-29 %)	10 (0 %)	11 (+10 %)	16 (+45 %)	24 (+50 %)	24 (0 %)	31 (+29 %)
<b>Saskatchewan</b>	26	28 (+8 %)	22 (-21 %)	23 (+5 %)	20 (-13 %)	22 (+10 %)	49 (+123 %)	46 (-6 %)	26 (-43 %)
<b>Alberta</b>	31	31 (0 %)	37 (+19 %)	36 (-3 %)	38 (+6 %)	35 (-8 %)	39 (+11 %)	49 (+26 %)	39 (-20 %)
<b>Colombie-Britannique</b>	31	34 (+10 %)	33 (-3 %)	33 (0 %)	41 (+24 %)	43 (+5 %)	71 (+65 %)	70 (-1 %)	71 (+1 %)
<b>Yukon</b>	0	0	1	1 (0 %)	2 (+100 %)	0 (-100 %)	1	1 (0 %)	5 (+400 %)
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	2	2 (0 %)	3 (+50 %)	5 (+67 %)	5 (0 %)	4 (-20 %)	3 (-25 %)	3 (0 %)	1 (-67 %)
<b>Nunavut</b>	0	0	0	0	0	0	1	1 (0 %)	1 (0 %)
<b>Canada</b>	<b>286</b>	<b>295 (+3 %)</b>	<b>338 (+15 %)</b>	<b>346 (+2 %)</b>	<b>370 (+7 %)</b>	<b>452 (+22 %)</b>	<b>602 (+33 %)</b>	<b>556 (-8 %)</b>	<b>527 (-5 %)</b>

## Annexe B : Capacité de logement de transition selon la clientèle desservie, par province et territoire en 2024

En 2024, 34 % des lits disponibles dans les logements de transition au Canada étaient destinés à une clientèle mixte, ce qui représente une légère baisse par rapport aux 38 % enregistrés en 2023. Les lits destinés aux hommes adultes représentaient 19 %, ceux destinés aux femmes 10 %, ceux destinés aux jeunes 17 % et ceux destinés aux familles 20 %. Le nombre de lits n'a augmenté que pour les femmes (+19 %) et les familles (+29 %).

Tableau 7 : Nombre de lits dans les logements de transition selon la clientèle desservie, par province et territoire en 2024

Province ou territoire	Lits mixtes	Lits pour hommes	Lits pour femmes	Lits pour jeunes	Lits pour familles	Total des lits
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	3	12	0	19	9	43
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0	24	27	0	0	51
<b>Nouvelle-Écosse</b>	56	0	61	80	0	197
<b>Nouveau-Brunswick</b>	27	31	12	27	0	97
<b>Québec</b>	792	805	279	687	613	3 176
<b>Ontario</b>	1 030	680	326	659	886	3 581
<b>Manitoba</b>	591	38	9	28	34	700
<b>Saskatchewan</b>	60	68	98	91	113	430
<b>Alberta</b>	144	360	193	223	339	1 259

<b>Colombie-Britannique</b>	1093	75	103	153	198	1 622
<b>Yukon</b>	0	6	0	0	0	6
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	0	30	51	9	21	111
<b>Nunavut</b>	0	30	0	0	0	30
<b>Canada</b>	<b>3 796</b>	<b>2 159</b>	<b>1159</b>	<b>1 976</b>	<b>2 213</b>	<b>11 303</b>

Tableau 8 : Établissements de logements de transition par clientèle desservie, par province et territoire en 2024

Province ou territoire	Refuges mixtes	Refuges pour hommes	Refuges pour femmes	Refuges pour jeunes	Refuges pour familles	Total des refuges
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	1	1	0	3	1	6
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0	2	2	0	0	4
<b>Nouvelle-Écosse</b>	4	0	4	7	0	15
<b>Nouveau-Brunswick</b>	3	2	1	4	0	10
<b>Québec</b>	44	26	17	55	35	177
<b>Ontario</b>	35	25	17	50	14	141
<b>Manitoba</b>	22	2	1	2	4	31
<b>Saskatchewan</b>	2	6	4	11	3	26
<b>Alberta</b>	7	4	6	15	7	39
<b>Colombie-Britannique</b>	37	3	5	14	12	71
<b>Yukon</b>	0	1	0	0	0	1
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	0	1	2	1	1	5
<b>Nunavut</b>	0	1	0	0	0	1
<b>Canada</b>	<b>155</b>	<b>74</b>	<b>59</b>	<b>162</b>	<b>77</b>	<b>527</b>

## Annexe C : Capacité des refuges pour victimes de violence familiale par province et territoire de 2016 à 2024

Le nombre de lits réservés aux victimes de violence familiale au Canada est mis à jour chaque année en fonction de la capacité d'accueil des refuges. Les totaux englobent les lits offerts par les refuges qui accueillent des clients en situation d'urgence, ainsi que ceux qui offrent un refuge de deuxième étape aux personnes fuyant la violence familiale. De 2023 à 2024, on note une augmentation de 4 % du nombre de lits et une légère augmentation de 1 % du nombre de refuges. Comme pour les logements de transition, les refuges pour victimes de violence familiale accueillent souvent leurs clients dans des unités ou des chambres séparées. Le nombre total de lits a connu une augmentation constante depuis 2016, même pendant la pandémie de COVID-19, ce qui prouve que la demande pour ces services n'a pas diminué.

Tableau 9 : Nombres de lits de refuges pour victimes de violence familiale par province et territoire, et pourcentage de variation par rapport aux années précédentes, de 2016 à 2024

Province ou territoire	2016	2017 (% de variation par rapport à 2016)	2018 (% de variation par rapport à 2017)	2019 (% de variation par rapport à 2018)	2020 (% de variation par rapport à 2019)	2021 (% de variation par rapport à 2020)	2022 (% de variation par rapport à 2021)	2023 (% de variation par rapport à 2022)	2024 (% de variation par rapport à 2023)
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	136	146 (+7 %)	176 (+21 %)	176 (0 %)	191 (9 %)	187 (-2 %)	163 (-13 %)	174 (+7 %)	179 (+3 %)
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	45	45 (0 %)	45 (0 %)	45 (0 %)	43 (-4 %)	43 (0 %)	30 (-30 %)	18 (-40 %)	45 (+150 %)
<b>Nouvelle-Écosse</b>	239	224 (-6 %)	192 (-14 %)	211 (+10 %)	242 (+15 %)	309 (+28 %)	285 (-8 %)	230 (-19 %)	232 (+1 %)
<b>Nouveau-Brunswick</b>	215	230 (+7 %)	298 (+30 %)	303 (+2 %)	303 (0 %)	283 (-7 %)	287 (+1 %)	285 (-1 %)	268 (-6 %)
<b>Québec</b>	1 118	1 118 (0 %)	1 360 (+22 %)	1 370 (+1 %)	1 466 (+7 %)	1 776 (+21 %)	1 757 (-1 %)	1 820 (+4 %)	1 841 (+1 %)
<b>Ontario</b>	2 275	2 311 (+2 %)	2 466 (+7 %)	2 510 (+2 %)	2 629 (+4 %)	2 896 (+10 %)	2 970 (+3 %)	3 194 (+8 %)	3 167 (-1 %)
<b>Manitoba</b>	387	387 (0 %)	364 (-6 %)	385 (+6 %)	414 (+8 %)	353 (-15 %)	366 (+4 %)	366 (0 %)	404 (+10 %)
<b>Saskatchewan</b>	301	301 (0 %)	283 (-6 %)	238 (-16 %)	277 (+16 %)	322 (+16 %)	338 (+5 %)	415 (+23 %)	548 (+32 %)
<b>Alberta</b>	924	930 (+1 %)	1 223 (+32 %)	1 291 (+6 %)	1 329 (+3 %)	1 297 (-2 %)	1 334 (+3 %)	1 393 (+4 %)	1 336 (-4 %)
<b>Colombie-Britannique</b>	994	1 004 (+1 %)	953 (-5 %)	1 259 (+32 %)	1 329 (+6 %)	1 601 (+20 %)	1 583 (-1 %)	1 882 (+19 %)	2 194 (+17 %)
<b>Yukon</b>	37	37 (0 %)	49 (+32 %)	52 (+6 %)	101 (+94 %)	65 (-36 %)	108 (+66 %)	98 (-9 %)	98 (0 %)
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	44	44 (0 %)	44 (0 %)	44 (0 %)	44 (0 %)	34 (-23 %)	38 (+12 %)	64 (+68 %)	62 (-3 %)
<b>Nunavut</b>	34	34 (0 %)	41 (+21 %)	41 (0 %)	41 (0 %)	31 (-24 %)	52 (+68 %)	52 (0 %)	57 (+10 %)
<b>Canada</b>	<b>6 749</b>	<b>6 811 (+1 %)</b>	<b>7 494 (+10 %)</b>	<b>7 925 (+6 %)</b>	<b>8 409 (+6 %)</b>	<b>9 197 (+9 %)</b>	<b>9 311 (+1 %)</b>	<b>9 991 (+7 %)</b>	<b>10 431 (+4 %)</b>

Tableau 10 : Nombre de refuges pour victimes de violence familiale par province et territoire, et pourcentage de variation par rapport aux années précédentes, de 2016 à 2024

Province ou territoire	2016	2017 (% de variation par rapport à 2016)	2018 (% de variation par rapport à 2017)	2019 (% de variation par rapport à 2018)	2020 (% de variation par rapport à 2019)	2021 (% de variation par rapport à 2020)	2022 (% de variation par rapport à 2021)	2023 (% de variation par rapport à 2022)	2024 (% de variation par rapport à 2023)
------------------------	------	------------------------------------------	------------------------------------------	------------------------------------------	------------------------------------------	------------------------------------------	------------------------------------------	------------------------------------------	------------------------------------------

		rapport à 2016)	rapport à 2017)	par rapport à 2018)	par rapport à 2019)	rapport à 2020)	rapport à 2021)	rapport à 2022)	rapport à 2023)
Terre-Neuve-et-Labrador	19	19 (0 %)	15 (-21 %)	21 (+40 %)	14 (-33 %)	20 (+43 %)	18 (-10 %)	19 (+6 %)	19 (0 %)
Île-du-Prince-Édouard	3	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	2 (-33 %)	1 (-50 %)	3 (+200 %)
Nouvelle-Écosse	17	16 (-6 %)	15 (-6 %)	17 (+13 %)	16 (-6 %)	23 (+44 %)	20 (-13 %)	15 (-25 %)	15 (0 %)
Nouveau-Brunswick	15	16 (+7 %)	18 (+13 %)	18 (0 %)	18 (0 %)	20 (+11 %)	19 (-5 %)	20 (+5 %)	21 (+5 %)
Québec	94	94 (0 %)	95 (+1 %)	109 (+15 %)	104 (-5 %)	138 (+33 %)	129 (-7 %)	129 (0 %)	128 (-1 %)
Ontario	117	120 (+3 %)	119 (-1 %)	136 (+14 %)	134 (-1 %)	159 (+19 %)	150 (-6 %)	161 (+7 %)	162 (+1 %)
Manitoba	20	20 (0 %)	17 (-15 %)	23 (+35 %)	19 (-17 %)	20 (+5 %)	23 (+15 %)	23 (0 %)	9 %
Saskatchewan	18	18 (0 %)	14 (-22 %)	15 (+7 %)	16 (+7 %)	17 (+6 %)	17 (0 %)	23 (+35 %)	22 %
Alberta	43	43 (0 %)	46 (+7 %)	54 (+17 %)	52 (-4 %)	57 (+10 %)	57 (0 %)	54 (-5 %)	2 %
Colombie-Britannique	94	96 (+2 %)	93 (-3 %)	132 (+42 %)	109 (-17 %)	141 (+29 %)	155 (+10 %)	152 (-2 %)	-2 %
Yukon	5	5 (0 %)	5 (0 %)	6 (+20 %)	8 (+33 %)	6 (-25 %)	6 (0 %)	6 (0 %)	0 %
Territoires du Nord-Ouest	5	5 (0 %)	6 (+20 %)	6 (0 %)	6 (0 %)	5 (-17 %)	5 (0 %)	6 (+20 %)	0 %
Nunavut	5	5 (0 %)	5 (0 %)	5 (0 %)	4 (-20 %)	3 (-25 %)	4 (+33 %)	4 (0 %)	25 %
<b>Canada</b>	<b>455</b>	<b>460 (+1 %)</b>	<b>451 (-2 %)</b>	<b>545 (+21 %)</b>	<b>503 (-8 %)</b>	<b>612 (+22 %)</b>	<b>605 (-1 %)</b>	<b>613 (+1 %)</b>	<b>1 %</b>

## Annexe D : Capacité des refuges pour victimes de violence familiale selon la clientèle desservie, par province et territoire en 2024

Chaque année, la plupart des lits des refuges pour victimes de violence familiale sont destinés aux familles, en grande partie parce que la majorité des services offrent des logements modulables qui permettent d'installer des berceaux et de créer des espaces pour les enfants (91 % en 2024). À l'échelle du Canada, le nombre de lits destinés aux familles a augmenté de 3 % (307 lits) et le nombre de lits mixtes de 81 % (139 lits). Bien que le nombre de lits destinés aux hommes adultes ait augmenté de 5, ces lits ne représentent que 0,2 % de l'ensemble des lits disponibles. Le nombre de lits destinés aux femmes n'a augmenté que d'un, tandis que le nombre de lits destinés aux jeunes a diminué de 12.

Tableau 11 : Nombre de lits dans les refuges pour victimes de violence familiale selon la clientèle desservie, par province et territoire en 2024

Province ou territoire	Lits mixtes	Lits pour hommes	Lits pour femmes	Lits pour jeunes	Lits pour familles	Total des lits
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	0	0	179	179
Île-du-Prince-Édouard	0	0	45	0	0	45
Nouvelle-Écosse	0	0	9	0	223	232
Nouveau-Brunswick	0	0	0	0	268	268
Québec	27	4	82	0	1728	1 841
Ontario	81	6	73	24	2 983	3 167
Manitoba	84	7	16	0	297	404
Saskatchewan	16	0	42	16	474	548
Alberta	102	0	112	0	1 122	1 336
Colombie-Britannique	0	0	156	0	2 038	2 194
Yukon	0	0	0	0	98	98
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0	62	62
Nunavut	0	0	0	0	57	57
<b>Canada</b>	<b>310</b>	<b>17</b>	<b>535</b>	<b>40</b>	<b>9 529</b>	<b>10 431</b>

Tableau 12 : Nombre de refuges pour victimes de violence familiale selon la clientèle desservie, par province et territoire en 2024

Province ou territoire	Refuges mixtes	Refuges pour hommes	Refuges pour femmes	Refuges pour jeunes	Refuges pour familles	Total des refuges
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	0	0	19	19
Île-du-Prince-Édouard	0	0	3	0	0	3
Nouvelle-Écosse	0	0	1	0	14	15
Nouveau-Brunswick	0	0	0	0	21	21
Québec	2	1	6	0	119	128
Ontario	3	1	6	4	148	162
Manitoba	4	1	1	0	19	25
Saskatchewan	1	0	3	2	22	28
Alberta	6	0	2	0	47	55
Colombie-Britannique	0	0	9	0	140	149
Yukon	0	0	0	0	6	6
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0	6	6

Nunavut	0	0	0	0	5	5
Canada	16	3	31	6	566	622

## Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur les recherches en matière d'itinérance, consultez la [page Analyse de données, rapports et publications](#).

Si vous avez des questions au sujet de ce rapport, [communiquez avec nous](#).

Droit d'auteur

## Références

Statistique Canada. (2025). « Estimations de la population, trimestrielles » *T4 2024, 2023 et 2022*. Statistique Canada, n° de catalogue 17-10-0009-01. Ottawa (Ontario), 15 août, extrait de [Tableau 17-10-0009-01 – Estimations de la population, trimestrielles](#)

Statistique Canada. (2025) « Chiffres de population et des logements : Canada et subdivisions de recensement (municipalités) ». Statistique Canada, n° de catalogue 98-10-0002-01. Ottawa (Ontario), 26 août, extrait de [Tableau 98-10-0002-01 – Chiffres de population et des logements : Canada et subdivisions de recensement \(municipalités\)](#)

## Annexe A : Glossaire

**Itinérance** : La situation d'une personne ou d'une famille sans adresse ou domicile fixe et n'ayant pas la possibilité, les moyens et la capacité dans l'immédiat d'en obtenir un.

**Grandes collectivités** : Collectivités de plus de 100 000 habitants.

**Collectivités moyennes** : Collectivités comptant entre 30 000 et 99 999 habitants.

**Petites collectivités** : Collectivités comptant entre 1 000 et 29 999 habitants.

**Refuges pour jeunes** : Établissements qui offrent des services d'hébergement aux jeunes. Certains accueillent les personnes de tous les genres, d'autres ne servent que les filles et les femmes ou les garçons et les hommes. Le groupe d'âge qui caractérise cette clientèle se situe habituellement entre 12 et 29 ans et varie d'un refuge à l'autre.

**Refuges pour femmes** : Établissements qui offrent des services aux adultes qui s'identifient en tant que femmes. Certains acceptent aussi les filles.

**Refuges pour hommes** : Établissements qui offrent des services aux adultes qui s'identifient en tant qu'hommes. Certains acceptent aussi les garçons.

**Refuges mixtes** : Établissements qui offrent des services aux adultes de tous les genres. Certains acceptent aussi les jeunes de tous les genres.

**Refuges pour familles** : Établissements qui offrent des services d'hébergement aux familles et aux adultes ayant des personnes à charge. Certains acceptent également les femmes célibataires d'âge adulte sans personnes à charge.

**Fournisseurs de services aux personnes en situation d'itinérance** : Organisations qui offrent des services aux personnes et aux familles en situation d'itinérance, ainsi qu'aux personnes à risque d'itinérance.

**Refuges d'urgence** : Établissements permanents qui offrent un hébergement temporaire à court terme (habituellement moins de trois mois) aux personnes et aux familles en situation d'itinérance. Il n'y a aucun coût pour les utilisateurs du service, et aucune demande d'aiguillage ou d'entrée n'est nécessaire pour accéder au service. Des services de counseling et de traitement et d'autres services de soutien, dont de la nourriture et des vêtements, peuvent être offerts aux personnes qui accèdent au service, mais la participation n'est pas obligatoire. Ces refuges n'offrent bien souvent qu'un endroit pour dormir.

**Logement de transition** : Établissements permanents qui offrent un logement temporaire à plus long terme aux personnes ou aux familles en situation ou à risque d'itinérance. Le logement de transition est généralement l'étape intermédiaire entre le logement d'urgence et le logement permanent. Il diffère des refuges d'urgence en permettant une plus longue durée de séjour et en proposant des services de soutien plus complets. Les programmes peuvent par exemple cibler l'acquisition des compétences nécessaires pour vivre de manière plus autonome. Les séjours durent généralement de trois mois à trois ans.

**Refuge pour victimes de violence familiale** : Établissements permanents qui offrent un logement temporaire pour aider les personnes ou les familles qui fuient la violence familiale ou la menace de violence, que ce soit en situation de crise (généralement moins de trois mois) ou de transition, ou comme refuge de deuxième étape. Le refuge de deuxième étape fait référence aux établissements qui offrent de plus longs séjours et des services plus complets, offrant ainsi une solution intermédiaire avant le logement permanent. Les séjours varient habituellement entre trois mois et trois ans.